

L'Autorité de la concurrence autorise sans condition le rachat de Petit Bateau par Monsieur Michael A. Reinstein (groupe Regent)

Publié le 23 octobre 2025

Le 30 septembre 2025, Monsieur Michael A. Reinstein a notifié à l'Autorité de la concurrence son projet de prise de contrôle exclusif de la société Petit Bateau. Au terme de son examen, l'opération a été autorisée sans condition.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 23 OCTOBRE 2025

L'Autorité de la concurrence autorise sans condition le rachat de Petit Bateau par Monsieur Michael A. Reinstein (groupe Regent)

[Lire le communiqué de presse](#)